



Collectivités forestières

Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Forêts locales, intérêt général

WEBINAIRE

📅 10 juin 2026

📍 Visioconférence



S'INSCRIRE

PROGRAMME

Bâtir en bois local : l'allié climat et territoire

Pourquoi et comment, avec le témoignage d'une élue

Le Président Francis CROS et le conseil d'administration de l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée ont le plaisir de vous inviter à une session dédiée à l'impact de la Construction bois sur le climat et les territoires, qui se tiendra le :

10 juin 2026, de 10h00 à 12h00

En visio-conférence

Informations générales

Avez-vous pensé au bois et au bois local pour la construction ou rénovation de nouveaux bâtiments ? Vous générerez à la fois des retombées directes pour votre territoire et répondrez aux enjeux climatiques. C'est d'autant plus vrai dans notre région qui se caractérise par l'importance de sa ressource en bois et par son tissu d'entreprises en capacité de la transformer localement.

Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

5 Rue Gaston Planté 34790 GRABELS • 04 11 75 85 17

occitanie@communesforestieres.org • [f](#) • [in](#) • collectivitesforestieres-occitanie.org



Objectifs généraux

- Objectif 1 : Identifier les rôles et responsabilités des élus sur la thématique traitée, savoir mobiliser les leviers d'action adaptés
- Objectif 2 : Connaître les atouts du bois et savoir le valoriser localement
- Objectif 3 : Lancer son projet en bois avec l'appui des Communes forestières

Objectifs opérationnels

- Objectif 1 : Mieux connaître la construction bois et ses possibilités
- Objectif 2 : Connaître les leviers pour réussir son projet en bois local
- Objectif 3 : Identifier les retombées pour le territoire liées à l'utilisation du bois local
- Objectif 4 : Collaborer avec un chargé de mission des Communes forestières

Modalités pratiques

En visio-conférence – le jour J : assurez-vous d'être bien installés avant le début de la session. Vérifiez le bon fonctionnement de votre matériel (micro, caméra).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et contextualisés
- Études de cas pratiques
- Échanges d'expériences entre participants
- Support de formation

RENSEIGNEMENTS

Jérémie MAILLOT

06 13 65 14 13

jeremie.maillot@communesforestieres.org

Formation conçue à partir des besoins identifiés des collectivités territoriales et de leurs élus, dans le cadre de leurs compétences et obligations.

Session organisée avec le soutien de :



DRAAF Occitanie
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



Collectivités forestières
Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

5 Rue Gaston Planté 34790 GRABELS • 04 11 75 85 17

occitanie@communesforestieres.org • [f](#) • [in](#) • collectivitesforestieres-occitanie.org



Déroulé de la session

10h00 **Pourquoi utiliser le bois dans vos projets ?**

→ 10h30

Matériau largement présent en Occitanie
Répondre aux enjeux climatiques
Le Pacte construction bois Occitanie
Deux exemples d'utilisation du bois en construction

Au travers de présentations détaillées et d'exemples d'utilisations du bois, vous pourrez imaginer du bois dans les projets de votre territoire

Jérémie MAILLOT, Référent Bois construction, Collectivités forestières Occitanie

10h30 **Pourquoi construire en bois local ?**

→ 10h55

Qu'est-ce qu'un matériau « local »
Générer des retombées pour mon territoire (Emploi, économie, carbone) et comment les maximiser ?
Présentation de l'outil d'Analyse de Retombées sur les Territoire (ART)

Construire avec des matériaux proches du projet présente plusieurs intérêts pour le territoire. La séquence présentera des avantages.

Jérémie MAILLOT, Référent Bois construction, Collectivités forestières Occitanie

10h55 **Comment construire en bois local ?**

→ 11h20

Le levier de la commande publique
Autres leviers
Leviers financiers
Le partenariat avec les Collectivités forestières Occitanie

Utiliser des matériaux locaux peut être contraire à la libre concurrence. Les Communes forestières ont développé des méthodes éprouvées qui seront présentées

Jérémie MAILLOT, Référent Bois construction, Collectivités forestières Occitanie

11h20 **D'autres l'ont fait avant moi**

→ 11h55

Présentation de plusieurs projets en accès libre : L'observatoire des projets publics réalisés en bois en Occitanie
Témoignage d'une élue : Mme Bernot maire de Le Bez – 81 - parle de son école construite avec le bois communal et la certification Bois des territoires du Massif central en partenariat avec un chargé de mission des Collectivités forestières Occitanie

Au travers du témoignage d'une élues, vous pourrez appréhender les rouages d'un projet bois et échanger pour bien comprendre les motivations et les résultats obtenus

Jérémie MAILLOT, Référent Bois construction, Collectivités forestières Occitanie

11h55 **Évaluation et clôture**

→ 12h00



INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscription

L'inscription est **gratuite, obligatoire et individuelle**. Plusieurs élus ou agents d'une même collectivité peuvent s'inscrire. Les inscriptions sont recommandées au plus tard 3 jours ouvrés avant la formation. Toutefois, des inscriptions tardives peuvent être acceptées sous réserve des capacités d'accueil. Une confirmation d'inscription est adressée par mail quelques jours avant la session ou, en cas d'inscription tardive, au plus tard avant le début de la session.

En cas d'empêchement après inscription, merci de bien vouloir nous en informer.

Public visé et prérequis

Élu territorial (quel que soit le mandat en cours) et agent de collectivités (toute catégorie confondue).
Aucun prérequis n'est attendu.

Accessibilité

Nos formations sont ouvertes à tous. Merci de nous informer dès l'inscription de toute situation nécessitant une adaptation afin de nous permettre d'assurer les conditions d'accueil appropriées.

Modalités d'évaluation

Questionnaire à chaud complété à l'issue de la formation avec possibilité d'échange avec le formateur afin de revenir sur les points nécessitant clarification.

A l'issue de la session

Un mail récapitulatif comprenant les éléments essentiels de la session sera adressé à l'ensemble des participants.

Nous vous remercions de vérifier / compléter les informations saisies sur la feuille d'émargement le jour de la session.

Une attestation de participation à la session pourra être délivrée sur simple demande.

Notre équipe reste disponible pour tout échange complémentaire ou besoin d'information.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur applicable aux actions de formation est consultable sur notre site internet :

www.collectivitesforestieres-occitanie.org/formation/

L'inscription à la formation vaut acceptation de ce règlement.

L'ensemble de l'équipe se tient à votre disposition
pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos projets.